

# Italie : pas vacciné ? Pas payé !

écrit par François des Groux | 4 juillet 2021



La prima infermiera vaccinata: Claudia Alivernini dello Spallanzani di Roma



Hier, nombre de Français se sont précipités vers leur lieu de villégiature favori pour souffler un peu et profiter des vacances. Et, surtout, pour oublier cette deuxième année de confinement.

Mais un conseil : ne lisez pas la presse, n'écoutez pas la radio et n'allumez pas la télévision. Surtout les non-vaccinés ! Sinon, c'est la déprime garantie.

**Car, pour les médias et le gouvernement, la cible des vacances et de la rentrée, c'est VOUS, c'est NOUS. Depuis quelques jours, on sent une vague de reproches, une culpabilisation grandissante voire une véritable haine envers les Gaulois réfractaires à la potion magique Pfizer-Moderna-AstraZeneca.**

Mais si tu ne viens pas à Big Pharma, alors Big Pharma viendra à toi et, comme se réjouit Gabriel Attal, porte-parole de la Macronie : *«cet été, c'est le vaccin qui vient à vous [car] on peut aller à la fois à la plage et se faire*

vacciner » ([BFMTV](#))

## Vaccinations

Source [Our World in Data](#) - Dernière mise à jour : il y a 4 jours



Comme il est probable que la carotte et les gros yeux ne persuaderont pas les récalcitrants, le gouvernement va donc user de la force et rendre la vaccination obligatoire.

Mais comment persuader les **36%** de soignants rétifs à la double piquouze (qui sont désormais montrés du doigt après avoir été applaudis tous les soirs) ? Et bien – tous les médias français semblaient s'en réjouir hier – en prenant exemple sur l'Italie qui prévoit pour ses **2,36%** de non-vaccinés « *soit un changement de fonction, soit la mise en congé forcé, soit la suspension sans salaire* » .

Mais – alors que l'on parle d'immunité collective lorsque **80%** de la population est vaccinée – quel intérêt de jeter le discrédit sur 42 536 soignants italiens (sur 2 millions de personnels médicaux) ?

Pourtant, ce sont ces même soignants que l'on envoyait en première ligne au début de la pandémie, sans moyens et sans

protections du fait de l'incurie des gouvernements qui les accusent maintenant... de faire mourir leurs patients !

Et en ne les payant pas s'ils ne cèdent pas, le gouvernement italien (et bientôt français) leur promet aussi une mort sociale. Problème : par qui les remplacer ? Les migrants *chances pour l'Italie* ?

\* Comme notre contributeur [Gigoblu](#) l'écrivait hier, des voix en Italie commencent à s'élever pour dire « *Basta ! Ça suffit !* » : « *Covid-19 : en Italie, 300 soignants saisissent la justice contre l'obligation vaccinale* » ([France Info](#))

**Covid-19 : l'Italie suspend le salaire du personnel soignant qui refuse de se faire vacciner**



Un peu plus de de 2% du personnel médical est réfractaire à la vaccination. ● © Donatella Giagnori/MAXPPP

Pour les autorités sanitaires, le message est clair : « *on ne*

*peut pas inciter la population à se faire vacciner et permettre au personnel soignant de se soustraire à ce devoir social* ». C'est une question de crédibilité et de solidarité.

Le chef du gouvernement italien Mario Draghi avait annoncé la couleur dès le 26 mars dernier après la contamination de patients en milieu hospitalier par des soignants non vaccinés : *« Il est absolument inacceptable que du personnel sanitaire non vacciné soit en contact avec des malades, qu'ils soient envoyés au contact des malades »* avait-il tonné.

**Le décret a été adopté en avril. Il prévoit, « soit un changement de fonction, soit la mise en congé forcé, soit la suspension sans salaire» ...**

**En Calabre, seize infirmiers et sages-femmes mais aussi un vétérinaire sont ainsi visés par une suspension de salaire jusqu'à décembre prochain. « La sanction ne sera levée que s'ils changent d'avis » ont indiqué les autorités.**

Dans la région de Gênes, 26 soignants ont refusé clairement de se faire vacciner. Ils attendent la sanction, soit une suspension de salaire, une mise en congé forcé, ou un changement de mission.

### **Des syndicats partagés**

*« On viole notre liberté de choix et d'accès aux soins »*, estime Rolando Scotillo, secrétaire général de la FISI, un syndicat qui lutte contre l'obligation de vaccination.

D'autres organisations, favorables à la vaccination, s'inquiètent pour les soignants vaccinés qui pourraient en faire les frais.

***« Ils risquent de ne pas pouvoir prendre de congé pour remplacer le personnel suspendu, alors qu'ils sont épuisés »*, déplore Michele Vannini, secrétaire de la CGIL Santé.**

## **Un taux de soignants non vaccinés minime**

A ce jour, seulement **2,36% du personnel soignant** n'est pas vacciné de l'autre côté des Alpes, soit 42 536 soignants sur 2 millions de personnels médicaux. Il n'empêche, le gouvernement insiste et ne « *veut surtout pas d'une nouvelle vague, qui n'est toujours pas exclue* » .

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/covid-19-l-italie-suspend-le-salaire-du-personnel-soignant-qui-refuse-de-se-faire-vacciner-2160994.html>